



Accusé de réception en préfecture

- Date de télétransmission: 23/09/2016

- Date de réception en préfecture: 23/09/2016

DELIBERATION N° CP 16-462

DU 21 septembre 2016

FINANCEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT : ABONDEMENT DES FONDS DE PRETS D'HONNEUR ET DE GARANTIE

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité publié au JOUE le 26 juin 2014 au numéro L 187 ;
- VU** Le règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis ;
- VU** Le régime cadre exempté de notification n° SA.40390 relatif aux aides en faveur de l'accès des PME au financement pour la période 2014-2020 ;
- VU** Le Code général des collectivités territoriales ;
- VU** Le Code de commerce ;
- VU** La délibération cadre n° CR n° CR 95-08 du 20 novembre 2008 relative au parcours régional de la création d'entreprise ;
- VU** La délibération-cadre n° CR 23-15 du 13 février 2015 « Politique de la ville – Orientations pour une nouvelle action régionale » ;
- VU** La délibération n° CR 23-13 des 24 et 25 avril 2013 relative au financement des plateformes de prêt d'honneur ;
- VU** La délibération n° CR 92-15 du 18 décembre 2015 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier ;
- VU** La délibération n° CR 56-00 des 13 et 14 décembre 2000 relative à la création d'un fonds régional de garantie ;
- VU** La délibération n° CR 40-10 portant Plan Priorité PME du 30 septembre 2010 ;
- VU** La délibération n° CR 61-11 du 23 juin 2011 portant adoption de la stratégie régionale de développement économique et de l'innovation ;
- VU** La délibération n° CR 93-12 du 22 novembre 2012 relative à la politique régionale en faveur de l'économie sociale et solidaire, et notamment son article 4, adoptant les règlements d'intervention pour le financement de l'ESS ;
- VU** La délibération n° CP 05-1020 du 16 décembre 2005 relative à la gamme régionale des aides à la création-reprise d'entreprise ;
- VU** La délibération n° CP 06-267 du 6 avril 2006 relative au développement de la gamme régionale des aides au financement des entreprises ;
- VU** La délibération n° CP 09-601 du 9 juillet 2009 relative au soutien régional aux associations de prêts d'honneur ;
- VU** La convention triennale 2012-2014 relative au partenariat avec l'URSCOP Ile-de-France approuvée par délibération n° CP 12-512 du 12 juillet 2012 ;
- VU** La convention triennale 2014-2016 relative au partenariat avec l'ADIE et AFIL 77 approuvée par délibération n° CP 14-126 du 30 janvier 2014 ;
- VU** La convention triennale 2014-2016 relative au partenariat avec le Réseau France Active approuvée par délibération n° CP 14-475 du 18 juin 2014 ;
- VU** Les 26 conventions adoptées avec l'ensemble des structures de prêts d'honneur suite à la Commission Permanente du 30 mai 2013, qui vont des n°00001277 à n°00001303 ;
- VU** Le budget de la Région d'Île-de-France pour 2016 ;
- VU** Le règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France voté en CR 33-10 du 17 juin 2010 prorogé par la délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016 ;
- VU** Le rapport CP 16-462 présenté par Madame la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France ;
- VU** L'avis de la Commission du Développement économique, de l'emploi et de l'innovation ;

VU L'avis de la Commission des Finances.

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : « Soutien aux associations de prêts d'honneur » - Dotations des fonds de prêts des associations de prêts d'honneur

Décide de participer au titre du dispositif « Dotations aux fonds de prêts des associations de prêts d'honneur », au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projet) à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 3 160 000 €.

	Plateformes TPE classiques	Dotations aux fonds de prêts
16011281	Paris Initiatives Entreprises	350 000 €
16011286	Seine Yvelines Initiatives	150 000 €
16011292	Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne	50 000 €
16011302	Saint Quentin en Yvelines Initiatives	50 000 €
16011306	Essonne Initiative	150 000 €
16011307	Hauts-de-Seine Initiatives	200 000 €
16011310	Initiatives Plaine Commune	100 000 €
16011315	INITIACTIVE 95	250 000 €
16011317	Ile de France Transmission	200 000 €
	Total	1 500 000€

	Plateformes TPE à potentiel	Dotations aux fonds de prêts
16011318	AFACE 78	150 000 €
16011319	Réseau Entreprendre Yvelines	150 000 €
16011321	Réseau Entreprendre Sud Ile-de-France	100 000 €
16011322	Réseau Entreprendre 92	50 000 €
16011334	Réseau Entreprendre 93	80 000 €
16011336	Réseau Entreprendre Val de Marne	200 000 €
16011337	Réseau Entreprendre Val d'Oise	100 000 €
	Total	830 000 €

	Plateforme technologique	Dotations aux fonds de prêts
16011567	Scientipôle Initiative - Dotation du fonds de PH généraliste - Affectation 2016 - Tranche 2	670 000 €
16011315	Scientipôle Initiative (fonds éco-filières)	160 000 €
	Total	830 000 €

Affecte une autorisation de programme de 3 160 000 € disponible sur le chapitre 909 « Action économique », code fonctionnel 91 « Interventions économiques transversales », programme HP 91-001 (191001) « Soutien à la création et au développement des entreprises », action 19100101 « Aides à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital » du budget 2016, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Pour les associations membres du réseau Initiative, ces subventions sont attribuées dans le cadre des conventions triennales (2013-2015) signées avec chacune de ces associations dans le courant de l'année 2013.

Pour les associations membres du réseau Entreprendre, ces subventions sont conditionnées à la signature d'un avenant présenté à l'annexe 3 à la délibération.

Autorise la Présidente à signer ces 7 avenants.

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans les fiches projets, à savoir le 1^{er} janvier 2016, par dérogation à l'article 17 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

Article 2 : Dotation du fonds de prêts d'honneur ADIE

Décide, dans le cadre de la convention triennale adoptée par délibération n° CP n°14-126 du 30 janvier 2014, d'attribuer une dotation de 300 000 € à l'ADIE pour le développement des activités de son fonds de prêt d'honneur au titre de l'année 2016.

Affecte une autorisation de programme de 300 000 € disponible sur le chapitre 909 « Action économique » - code fonctionnel 91 « Interventions économiques transversales », programme HP 91-003 (191003) « Economie Sociale et Solidaire », action 19100301 « Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire » du budget 2016, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter du 1^{er} janvier 2016, par dérogation à l'article 17 du règlement budgétaire et financier.

Article 3 : Retraits et désaffectation « Fonds de Primes ADIE 2016 »

Décide de retirer du bénéficiaire ADIE la subvention d'investissement lui ayant été attribuée par délibération n° CP 16-043 du 22 janvier 2016 au titre des « primes régionales à la création d'entreprises pour les créateurs d'emplois accompagnés et financés par l'ADIE » (n° Iris 16000563) d'un montant de 600 000 €.

Désaffecte une autorisation de programme de 600 000 € engagée sur le chapitre 909 « Action économique », Code fonctionnel 91 « Interventions économiques transversales », Programme 91001 « Soutien à la création et au développement des entreprises », Action 19100101 « Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital » du budget 2016.

Article 4 : Dotation du fonds de garantie France Active

Décide, dans le cadre de la convention triennale par délibération n° CP n°14-475 du 18 juin 2014, d'attribuer une dotation de 400 000 € à France Active Garantie pour le développement des activités du fonds de garantie au titre de l'année 2016.

Affecte une autorisation de programme de 400 000 € disponible sur le chapitre 909 « Action économique », code fonctionnel 91 « Interventions économiques transversales », programme HP 91-003 (191003) « Economie Sociale et Solidaire », action 19100301 « Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire » du budget 2016, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter du 1^{er} janvier 2016, par dérogation à l'article 17 du règlement budgétaire et financier.

Article 5 : Dotation d'un fonds de prêts d'honneur pour les TPE/PME innovantes et sélection de l'intermédiaire financier

Décide d'augmenter le montant moyen des prêts d'honneur accordés aux entreprises innovantes technologiquement en Ile-de-France en mobilisant des ressources FEDER.

Affecte une autorisation d'engagement de 90 000 € pour couvrir les frais de gestion pour la première année du marché prélevée sur le chapitre budgétaire 939 « Action économique », code fonctionnel 91 « Interventions économiques transversales », programme HP 91-001 (191001) « Soutien à la création et au développement des entreprises », action 19100102 « Incitation à la première élaboration des projets, appui aux porteurs de projets et fonctionnement de la gamme des aides au financement » du budget 2016.

Affecte une autorisation de programme de 3 000 000 €, représentant la contrepartie régionale aux ressources FEDER, prélevée sur le chapitre budgétaire 909 « Action économique », code fonctionnel 91 « Interventions économiques transversales », programme HP 91-001 (191001) « Soutien à la création et au développement des entreprises », action 19100101 « Aides à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital » du budget 2016.

**La présidente du conseil régional
d'Ile-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSÉ

**ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT
RECAPITULATIF**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	21/09/2016	N° de rapport	CP16-462	Budget	2016
--------------------------	------------	---------------	----------	--------	------

Chapitre	909 - Action économique
Code fonctionnel	91 - Interventions économiques transversales
Programme	191001 - Soutien à la création et au développement des entreprises
Action	19100101 - Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

Dispositif : N° 00000359 - Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)

Dossier	16000586 - Scientipole Initiative - Dotation du fonds de PH généraliste - Affectation 2016 - Tranche 1 - tranche 2		
Bénéficiaire	R26801 - SCIENTIPOLE INITIATIVE		
Localisation	REGION ILE DE FRANCE		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	670 000,00 €	Code nature	20421
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
6 268 520,00 €	TTC	10,69 %	670 000,00 €

Dossier	16011281 - PARIS INITIATIVES ENTREPRISES - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016		
Bénéficiaire	R29675 - PARIS INITIATIVES ENTREPRISES		
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	350 000,00 €	Code nature	20421
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
3 559 802,00 €	HT	9,83 %	350 000,00 €

Dossier	16011286 - INITIATIVE MELUN VAL DE SEINE ET SUD SEINE-ET-MARNE - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016		
Bénéficiaire	R30913 - INITIATIVE MELUN VAL DE SEINE ET SUD SEINE-ET-MARNE		
Localisation	SEINE ET MARNE		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	50 000,00 €	Code nature	20421
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 591 714,00 €	TTC	3,14 %	50 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	21/09/2016	N° de rapport	CP16-462	Budget	2016
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16011289 - INITIATIVE SEINE YVELINES - DOTATION AUX FONDS DES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEURS 2016				
Bénéficiaire	R30999 - ISY INITIATIVE SEINE YVELINES				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	150 000,00 €			Code nature	20421
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 328 438,00 €	TTC	11,29 %	150 000,00 €		

Dossier	16011292 - SAINT QUENTIN EN YVELINES INITIATIVE - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	P0001090 - INITIATIVE SAINT QUENTIN EN YVELINES				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €			Code nature	20421
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 547 485,00 €	TTC	3,23 %	50 000,00 €		

Dossier	16011302 - ESSONNE INITIATIVE- DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	R30950 - INITIATIVE ESSONNE CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE				
Localisation	ESSONNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	150 000,00 €			Code nature	20421
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 382 694,00 €	TTC	10,85 %	150 000,00 €		

Dossier	16011306 - HAUTS DE SEINE INITIATIVES - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	R29693 - HAUTS DE SEINE INITIATIVES				
Localisation	HAUTS DE SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	200 000,00 €			Code nature	20421
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 972 911,00 €	TTC	10,14 %	200 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	21/09/2016	N° de rapport	CP16-462	Budget	2016
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16011307 - INITIATIVE PLAINE COMMUNE- DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	R31004 - INITIATIVE PLAINE COMMUNE				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	100 000,00 €		Code nature	20421	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 019 297,00 €	TTC	9,81 %	100 000,00 €		

Dossier	16011310 - INITIATIVE 95 - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	R13309 - INITIATIVE 95 ESPACE SAINT CHRISTOPHE				
Localisation	VAL D'OISE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	250 000,00 €		Code nature	20421	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 857 859,00 €	TTC	13,46 %	250 000,00 €		

Dossier	16011315 - Scientipole Initiative - Dotation du fonds de prêt éco-filière - Affectation 2016				
Bénéficiaire	R26801 - SCIENTIPOLE INITIATIVE				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	160 000,00 €		Code nature	20421	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
3 410 884,00 €	TTC	4,69 %	160 000,00 €		

Dossier	16011318 - AFACE 78- DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	R22046 - INITIATIVE AFACE YVELINES				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	150 000,00 €		Code nature	20421	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 075 000,00 €	TTC	13,95 %	150 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	21/09/2016	N° de rapport	CP16-462	Budget	2016
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16011319 - RESEAU ENTREPRENDRE YVELINES - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	P0001087 - RESEAU ENTREPRENDRE YVELINES				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	150 000,00 €		Code nature	20421	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
1 084 000,00 €	TTC	13,84 %	150 000,00 €		

Dossier	16011321 - RESEAU ENTREPRENDRE SUD ILE DE FRANCE - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	R22036 - RESEAU ENTREPRENDRE SUD ILE DE FRANCE CARRE HAUSSMANN				
Localisation	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	100 000,00 €		Code nature	20421	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
1 241 000,00 €	TTC	8,06 %	100 000,00 €		

Dossier	16011322 - RESEAU ENTREPRENDRE 92 - DOTATION AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	R22037 - 92 ENTREPRENDRE				
Localisation	HAUTS DE SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €		Code nature	20421	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
1 249 538,00 €	TTC	4 %	50 000,00 €		

Dossier	16011334 - RESEAU ENTREPRENDRE 93 - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	R26302 - RESEAU ENTREPRENDRE 93				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	80 000,00 €		Code nature	20421	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
880 658,00 €	TTC	9,08 %	80 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	21/09/2016	N° de rapport	CP16-462	Budget	2016
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dossier	16011336 - RESEAU ENTREPRENDRE VAL DE MARNE - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	P0021789 - RESEAU ENTREPRENDRE VAL DE MARNE				
Localisation	VAL DE MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	200 000,00 €		Code nature	20421	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
1 109 983,00 €	TTC	18,02 %	200 000,00 €		

Dossier	16011337 - RESEAU ENTREPRENDRE VAL D'OISE - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016				
Bénéficiaire	P0013136 - RESEAU ENTREPRENDRE VAL D'OISE				
Localisation	VAL D'OISE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	100 000,00 €		Code nature	20421	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
1 225 000,00 €	TTC	8,16 %	100 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000359 - Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	2 960 000,00 €
---	----------------

Dispositif : N° 00000369 - Fonds régional de prêts d'honneur pour les reprises d'entreprises

Dossier	16011317 - ILE DE FRANCE INITIATIVE - DOTATION AU FONDS DE PRET ILE-DE-FRANCE TRANSMISSION 2016				
Bénéficiaire	R13380 - INITIATIVE ILE DE FRANCE				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	200 000,00 €		Code nature	20421	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
2 314 390,00 €	TTC	8,64 %	200 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000369 - Fonds régional de prêts d'honneur pour les reprises d'entreprises	200 000,00 €
---	--------------

Total sur l'imputation 909 - 91 - 191001 - 19100101	3 160 000,00 €
---	----------------

Chapitre	909 - Action économique
Code fonctionnel	91 - Interventions économiques transversales
Programme	191003 - Economie sociale et solidaire
Action	19100301 - Soutien à l'économie sociale et solidaire

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	21/09/2016	N° de rapport	CP16-462	Budget	2016
---------------------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------------	-------------

Dispositif : N° 00000309 - Fonds de prêts d'honneur - ADIE

Dossier	16013046 - ADIE-DOTATION DU FONDS DE PRETS D'HONNEURS-2016				
Bénéficiaire	R10512 - ADIE ASS POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	300 000,00 €			Code nature	20421
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
300 000,00 €	TTC	00 %	300 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000309 - Fonds de prêts d'honneur - ADIE	300 000,00 €
---	--------------

Dispositif : N° 00000376 - Dotation des fonds de garantie France Active

Dossier	16013049 - FRANCE ACTIVE 2016 - DOTATION DU FONDS				
Bénéficiaire	R20978 - FAG FRANCE ACTIVE GARANT				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	400 000,00 €			Code nature	20421
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
400 000,00 €	HT	00 %	400 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000376 - Dotation des fonds de garantie France Active	400 000,00 €
--	--------------

Total sur l'imputation 909 - 91 - 191003 - 19100301	700 000,00 €
---	--------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16000586
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : SCIENTIPOLE INITIATIVE - DOTATION DU FONDS DE PH GENERALISTE - AFFECTATION 2016 - TRANCHE 1 - TRANCHE 2
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	6 268 520,00 €	10,69 %	670 000,00 €
	Montant Total de la subvention		670 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SCIENTIPOLE INITIATIVE
 Adresse administrative : CAMPUS UNIVERSITAIRE D'ORSAY
 91400 ORSAY
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 44120234800013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : l'adoption par la Commission Permanente au bénéfice de Scientipole Initiative de la dotation pour 2016 au fonds de prêts dédié aux entreprises présentant une innovation technologique.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : SUIVANT LA CONVENTION ENTRE LA REGION ILE-DE-France ET LES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR, LA DOTATION REGIONALE PEUT ETRE APPELEE ET VERSEE LORSQUE LE SOLDE DE TRESORERIE DU FONDS DE PRETS DEVIENT INFERIEUR A LA MOITIE (SIX MOIS) DU BUDGET ANNUEL PREVISIONNEL DU FONDS DE PRETS.

DE FAIT, CETTE SITUATION PEUT SE PRESENTER A TOUT MOMENT AU COURS DE L'EXERCICE.

Objectifs :

La dotation de la Région Ile-de-France vise à abonder un fonds de prêts à partir duquel sont servis, sur

avis d'un comité d'agrément, des prêts d'honneur à des créateurs d'entreprises présentant une innovation technologique.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 3 stagiaires et/ou 3 alternants.

Détail du calcul de la subvention :

Cette dotation correspond à la tranche 1 versée à scientipole pour son fond de prêt.

Le montant affecté à la deuxième tranche (indiqué dans le plan de financement) dépendra du Budget prévisionnel de la Région Ile de France pour 2016 .

Dotation revalorisée et correspondant à la tranche 2 explicitée ci-dessus

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prêt d'honneur engagé	5 955 000,00	95,00%	Région Tranche 1	670 000,00	10,69%
Solde sur engagement ménagé	313 520,00	5,00%	Région TRanche 2	670 000,00	10,69%
			Remboursement des prêts d'honneur	3 634 000,00	57,97%
Total	6 268 520,00	100,00%	Report sur engagement	623 020,00	9,94%
			Autres dotations	671 500,00	10,71%
			Total	6 268 520,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	670 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	900 000,00 €
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 900 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	900 000,00 €

2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 900 000,00 €
2015	Demande de subvention Programme opérationnel régional FSE-FEDER	291 761,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	900 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 700 000,00 €
2016	Programme Opérationnel Régional FSE - Actions en faveur de l'entrepreneuriat	296 974,10 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	450 000,00 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	670 000,00 €
	Montant total	9 908 735,10 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011281
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : PARIS INITIATIVES ENTREPRISES - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	3 559 802,00 €	9,83 %	350 000,00 €
	Montant Total de la subvention		350 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PARIS INITIATIVES ENTREPRISES
 Adresse administrative : 68 BD MALESHERBES
75008 PARIS 08
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 34802705300043

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Public(s) cible(s) :

TPE

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total des prêts d'honneur engagés (hors nacre)	3 450 000,00	96,92%	Remboursement	2 200 000,00	61,80%
Frais liés à la gestion du compte de prêt	50 000,00	1,40%	Reports solde antérieur	9 802,00	0,28%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	59 802,00	1,68%	Dotation Région	350 000,00	9,83%
			Autres Dotations	1 000 000,00	28,09%
Total	3 559 802,00	100,00%	Total	3 559 802,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	350 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux	141 000,00 €
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	90 000,00 €
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	400 000,00 €
2014	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux	138 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	90 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	480 000,00 €
2015	Demande de subvention Programme opérationnel régional FSE-FEDER	123 600,00 €
2015	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux France Active	122 400,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	90 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	400 000,00 €
2016	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux France Active	59 200,00 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	45 000,00 €
	Montant total	2 179 200,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011286
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : INITIATIVE MELUN VAL DE SEINE ET SUD SEINE-ET-MARNE - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 591 714,00 €	3,14 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INITIATIVE MELUN VAL DE SEINE ET SUD SEINE-ET-MARNE

Adresse administrative : 297 RUE ROUSSEAU VAUDRAN
77191 DAMMARIE LES LYS CEDEX

Statut Juridique : Association

Représentant :

Date de publication au JO : 1 janvier 1999

N° SIRET : 44510690900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)

Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : SUIVANT LA CONVENTION A VENIR ENTRE LA REGION ILE-DE-France ET LES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR, LA DOTATION REGIONALE PEUT ETRE APPELEE ET VERSEE LORSQUE LE SOLDE DE TRESORERIE DU FONDS DE PRETS DEVIENT INFERIEUR A UN QUART (TROIS MOIS) DU BUDGET ANNUEL PREVISIONNEL DU FONDS DE PRETS.

DE FAIT, CETTE SITUATION PEUT SE PRESENTER A TOUT MOMENT AU COURS DE L'EXERCICE.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant des prêts d'honneur engagés	1 140 000,00	71,62%	Dotations de la Région Ile de France	50 000,00	3,14%
Frais de tenue de comptes des fonds de prêt d'honneur	14 500,00	0,91%	Remboursement des prêts d'honneur	640 000,00	40,21%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	437 214,00	27,47%	Report du solde de trésorerie antérieur	633 336,00	39,79%
Total	1 591 714,00	100,00%	Autres dotations	268 378,00	16,86%
			Total	1 591 714,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	30 000,00 €
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	30 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	30 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	30 000,00 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	15 000,00 €
	Montant total	135 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011289
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : INITIATIVE SEINE YVELINES - DOTATION AUX FONDS DES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEURS 2016

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 328 438,00 €	11,29 %	150 000,00 €
	Montant Total de la subvention		150 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
 19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ISY INITIATIVE SEINE YVELINES
 Adresse administrative : 38 AV PAUL RAOULT
 78130 LES MUREAUX
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : 14 septembre 2012

N° SIRET : 43926549700016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	1 100 000,00	82,80%	Remboursement de prêt d'honneur	665 500,00	50,10%
Frais liés à la gestion du compte de fonds de prêts	1 500,00	0,11%	Report de solde sur engagement antérieur	292 938,00	22,05%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	226 938,00	17,08%	Dotation de la Région Ile de France	150 000,00	11,29%
			Autres Dotations	220 000,00	16,56%
Total	1 328 438,00	100,00%	Total	1 328 438,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	150 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	42 000,00 €

2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	135 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	42 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	215 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	42 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	180 000,00 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	21 000,00 €
	Montant total	677 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011292
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : SAINT QUENTIN EN YVELINES INITIATIVE - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 547 485,00 €	3,23 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INITIATIVE SAINT QUENTIN EN YVELINES
 Adresse administrative : QUAI FRANCOIS TRUFFAUT
 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 50995308900018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	715 000,00	46,20%	Remboursements de prêts d'honneur	480 000,00	31,02%
Frais liés à la gestion du compte de fonds de prêts	20 000,00	1,29%	Report de solde sur engagement antérieur	707 485,00	45,72%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	812 485,00	52,50%	Dotation de la Région Ile de France	50 000,00	3,23%
			Autres dotations	310 000,00	20,03%
Total	1 547 485,00	100,00%	Total	1 547 485,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	16 800,00 €

2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	75 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	16 800,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	18 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	100 000,00 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	9 000,00 €
	Montant total	235 600,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011302
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : ESSONNE INITIATIVE- DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 382 694,00 €	10,85 %	150 000,00 €
	Montant Total de la subvention		150 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
 19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INITIATIVE ESSONNE CHAMBRE
 COMMERCE ET INDUSTRIE
 Adresse administrative : 2 CRS MONSEIGNEUR ROMERO
 91004 EVRY CEDEX
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : 20 juillet 2013

N° SIRET : 41877378400016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	1 155 000,00	83,53%	Remboursements de prêts d'honneur	700 000,00	50,63%
Frais liés à la gestion du compte de fonds de prêts	50 000,00	3,62%	Report de solde sur engagement antérieur	282 694,00	20,45%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	177 694,00	12,85%	Dotation de la Région Ile de France	150 000,00	10,85%
			Autres dotations	250 000,00	18,08%
Total	1 382 694,00	100,00%	Total	1 382 694,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	150 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	54 000,00 €
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	270 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	55 200,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	190 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	60 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	200 000,00 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	30 000,00 €
	Montant total	859 200,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011306
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : HAUTS DE SEINE INITIATIVES - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 972 911,00 €	10,14 %	200 000,00 €
	Montant Total de la subvention		200 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : HAUTS DE SEINE INITIATIVES
 Adresse administrative : 40 RUE SALVADORE ALLENDE
 92000 NANTERRE
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : 21 octobre 2010

N° SIRET : 42325730200038

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2015

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	1 932 000,00	97,93%	Remboursements de prêts d'honneur	1 300 000,00	65,89%
Frais liés à la gestion du compte de fonds de prêts	27 000,00	1,37%	Report de solde sur engagement antérieur	162 911,00	8,26%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	13 911,00	0,71%	Dotation de la Région Ile de France	200 000,00	10,14%
Total	1 972 911,00	100,00%	Total	1 972 911,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	200 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures	71 600,00 €

	de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux	
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	72 000,00 €
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	100 000,00 €
2014	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux	78 000,00 €
2014	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	5 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	72 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	200 000,00 €
2014	Soutien aux dispositifs locaux d'accompagnement - DLA	30 000,00 €
2015	Demande de subvention Programme opérationnel régional FSE-FEDER	160 063,43 €
2015	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux France Active	68 800,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	72 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	80 000,00 €
2015	Soutien aux dispositifs locaux d'accompagnement - DLA	32 000,00 €
2016	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux France Active	34 400,00 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	36 000,00 €
	Montant total	1 111 863,43 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011307
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : INITIATIVE PLAINE COMMUNE- DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 019 297,00 €	9,81 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
 19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INITIATIVE PLAINE COMMUNE
 Adresse administrative : 9 AVENUE MICHELET
 93400 SAINT-OUEN
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : 18 novembre 2000

N° SIRET : 43379236300031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2015.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	800 000,00	78,49%	Remboursements de prêts d'honneur	400 000,00	39,24%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	219 297,00	21,51%	Report de solde sur engagement antérieur	307 297,00	30,15%
Total	1 019 297,00	100,00%	Dotation de la Région Ile de France	100 000,00	9,81%
			Autres dotations	212 000,00	20,80%
			Total	1 019 297,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	100 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	24 000,00 €

2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	70 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	24 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	85 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	30 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	100 000,00 €
2016	Programme Opérationnel Régional FSE - Actions en faveur de l'entrepreneuriat	80 000,00 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	15 000,00 €
	Montant total	428 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011310
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : INITIACTIVE 95 - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 857 859,00 €	13,46 %	250 000,00 €
	Montant Total de la subvention		250 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
 19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INITIACTIVE 95 ESPACE SAINT
 CHRISTOPHE

Adresse administrative : 3 AV DES BEGUINES
 95800 CERGY

Statut Juridique : Association

Représentant :

Date de publication au JO : 25 février 2012

N° SIRET : 40156625200060

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)

Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt.

De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	1 600 000,00	86,12%	Remboursements de prêts d'honneur	850 000,00	45,75%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	257 859,00	13,88%	Report de solde sur engagement antérieur	307 859,00	16,57%
Total	1 857 859,00	100,00%	Dotation de la Région Ile de France	250 000,00	13,46%
			Autres dotations	450 000,00	24,22%
			Total	1 857 859,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	250 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien à la création et à la labellisation de points d'accueil création	34 720,00 €

	d'entreprise Fonctionnement	
2013	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux	99 000,00 €
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	66 000,00 €
2014	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux	102 000,00 €
2014	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	3 700,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	66 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	300 000,00 €
2014	Soutien aux dispositifs locaux d'accompagnement - DLA	33 000,00 €
2014	Soutien aux points d'accueil à la création et au développement d'entreprise - PACE	30 000,00 €
2015	Demande de subvention Programme opérationnel régional FSE-FEDER	259 737,71 €
2015	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux France Active	90 400,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	66 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	270 000,00 €
2015	Soutien aux dispositifs locaux d'accompagnement - DLA	32 000,00 €
2015	Soutien aux points d'accueil à la création et au développement d'entreprise - PACE	15 000,00 €
2016	Programme Opérationnel Régional FSE - Actions en faveur de l'entrepreneuriat	370 000,00 €
2016	Soutien à l'activité d'accompagnement et de financement des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE par les fonds territoriaux France Active	45 200,00 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	33 000,00 €
	Montant total	1 915 757,71 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011315
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : SCIENTIPOLE INITIATIVE - DOTATION DU FONDS DE PRET ECO-FILIERE - AFFECTATION 2016
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	3 410 884,00 €	4,69 %	160 000,00 €
Montant Total de la subvention			160 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
 19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SCIENTIPOLE INITIATIVE
 Adresse administrative : CAMPUS UNIVERSITAIRE D'ORSAY
 91400 ORSAY
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 44120234800013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : adoption par la Commission Permanente de la dotation de la région Ile-de-France au fonds de prêts dédié aux "éco-filières" pour 2016.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : SUIVANT LA CONVENTION ENTRE LA REGION ILE-DE-France ET LES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR, LA DOTATION REGIONALE PEUT ETRE APPELEE ET VERSEE LORSQUE LE SOLDE DE TRESORERIE DU FONDS DE PRETS DEVIENT INFERIEUR A LA MOITIE (SIX MOIS) DU BUDGET ANNUEL PREVISIONNEL DU FONDS DE PRETS.

DE FAIT, CETTE SITUATION PEUT SE PRESENTER A TOUT MOMENT AU COURS DE L'EXERCICE.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX

ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	815 000,00	23,89%	Dotation de la Région Ile-de-France	160 000,00	4,69%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	2 595 884,00	76,11%	Remboursements de prêts d'honneur	966 000,00	28,32%
Total	3 410 884,00	100,00%	Reports du solde sur engagement antérieur	2 106 384,00	61,75%
			Autres subventions	178 500,00	5,23%
			Total	3 410 884,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	160 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	900 000,00 €
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 900 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	900 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 900 000,00 €
2015	Demande de subvention Programme opérationnel régional FSE-FEDER	291 761,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	900 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 700 000,00 €
2016	Programme Opérationnel Régional FSE - Actions en faveur de l'entrepreneuriat	296 974,10 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	450 000,00 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	670 000,00 €
	Montant total	9 908 735,10 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011318
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : AFACE 78- DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 075 000,00 €	13,95 %	150 000,00 €
	Montant Total de la subvention		150 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INITIATIVE AFACE YVELINES
 Adresse administrative : 21 AV DE PARIS
78000 VERSAILLES
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : 18 janvier 2014

N° SIRET : 43322995200018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	990 000,00	92,09%	Remboursements de prêts d'honneur	650 000,00	60,47%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	85 000,00	7,91%	Report de solde sur engagement antérieur	65 000,00	6,05%
Total	1 075 000,00	100,00%	Dotation de la Région Ile-De-France	150 000,00	13,95%
			Autres Dotations	210 000,00	19,53%
			Total	1 075 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	150 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	18 000,00 €

2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	120 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	18 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	180 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	18 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	150 000,00 €
2016	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	8 400,00 €
	Montant total	512 400,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011319
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : RESEAU ENTREPRENDRE YVELINES - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 084 000,00 €	13,84 %	150 000,00 €
Montant Total de la subvention			150 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
 19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESEAU ENTREPRENDRE YVELINES
 Adresse administrative : 2 PLACE TOURAINNE
 78000 VERSAILLES
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 51281922800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	750 000,00	69,19%	Remboursements de prêts d'honneur	296 000,00	27,31%
Frais liés à la gestion du compte de fonds de prêts	14 000,00	1,29%	Report de solde sur engagement antérieur	338 000,00	31,18%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	320 000,00	29,52%	Dotation de la Région Ile de France	150 000,00	13,84%
			Autres Dotations	300 000,00	27,68%
Total	1 084 000,00	100,00%	Total	1 084 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	150 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	12 000,00 €

2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	160 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	14 400,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	250 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	24 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	250 000,00 €
	Montant total	710 400,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011321
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : RESEAU ENTREPRENDRE SUD ILE DE FRANCE - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 241 000,00 €	8,06 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESEAU ENTREPRENDRE SUD ILE DE FRANCE CARRE HAUSSMANN

Adresse administrative : 4 ALL DU TRAIT D'UNION
77127 LIEUSAINT

Statut Juridique : Association

Représentant :

Date de publication au JO : 30 octobre 1999

N° SIRET : 42479210900029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)

Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation au fonds de prêts d'honneur de l'association au titre de 2016

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt.

De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE
- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	880 000,00	70,91%	Remboursements de prêts d'honneur	510 000,00	41,10%
Frais liés à la gestion du compte de fonds de prêts	12 000,00	0,97%	Report de solde sur engagement antérieur	345 000,00	27,80%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	349 000,00	28,12%	Dotations de la Région Ile de France	100 000,00	8,06%
Total	1 241 000,00	100,00%	Autres Dotations	286 000,00	23,05%
			Total	1 241 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	100 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur	24 000,00 €
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	40 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	24 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	150 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	30 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	50 000,00 €
	Montant total	318 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011322
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : RESEAU ENTREPRENDRE 92 - DOTATION AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR 2016
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 249 538,00 €	4,00 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 92 ENTREPRENDRE
 Adresse administrative : 14 RUE VICTOR HUGO
 92800 PUTEAUX
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : 27 janvier 1998

N° SIRET : 42147333100062

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : SUIVANT LA CONVENTION ENTRE LA REGION ILE-DE-France ET LES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR, LA DOTATION REGIONALE PEUT ETRE APPELEE ET VERSEE LORSQUE LE SOLDE DE TRESORERIE DU FONDS DE PRETS DEVIENT INFERIEUR A LA MOITIE (SIX MOIS) DU BUDGET ANNUEL PREVISIONNEL DU FONDS DE PRETS.
 DE FAIT, CETTE SITUATION PEUT SE PRESENTER A TOUT MOMENT AU COURS DE L'EXERCICE.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total du prêt d'honneur engagés (hors nacre)	1 050 000,00	84,03%	Remboursement des prêts d'honneur	540 000,00	43,22%
frais liés à la gestion du fonds de prêts d'honneur (Garantie BPI, Frais bancaires), déduits des intérêts produits de trésorerie	30 000,00	2,40%	Report du solde sur engagement antérieur	359 538,00	28,77%
Solde sur engagement	169 538,00	13,57%	Dotation de la Région Ile de France	50 000,00	4,00%
Total	1 249 538,00	100,00%	Autres Dotations	300 000,00	24,01%
			Total	1 249 538,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	16 800,00 €
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	100 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	16 800,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	100 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	24 000,00 €
	Montant total	257 600,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011334
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : RESEAU ENTREPRENDRE 93 - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	880 658,00 €	9,08 %	80 000,00 €
	Montant Total de la subvention		80 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESEAU ENTREPRENDRE 93
 Adresse administrative : 35 RUE VICTOR HUGO
 93500 PANTIN
 Statut Juridique : Association
 Représentant : RESEAU ENTREPRENDRE 93

Date de publication au JO : 29 mars 2003

N° SIRET : 44759111600036

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	600 000,00	68,13%	Remboursements de prêts d'honneur	308 000,00	34,97%
Frais liés à la gestion du compte de fonds de prêts	4 560,00	0,52%	Report de solde sur engagement antérieur	269 028,00	30,55%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	276 098,00	31,35%	Dotation de la Région Ile de France	80 000,00	9,08%
			Autres Dotations	223 630,00	25,39%
Total	880 658,00	100,00%	Total	880 658,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	80 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	16 800,00 €

2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	15 600,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	16 800,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	100 000,00 €
	Montant total	149 200,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011336
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : RESEAU ENTREPRENDRE VAL DE MARNE - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 109 983,00 €	18,02 %	200 000,00 €
	Montant Total de la subvention		200 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
 19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESEAU ENTREPRENDRE VAL DE MARNE
 Adresse administrative : 33 AV PIERRE BROSSOLETTE
 94000 CRETEIL
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : 13 octobre 2012

N° SIRET : 78882961200019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	660 000,00	59,46%	Remboursements de prêts d'honneur	105 800,00	9,53%
Frais liés à la gestion du compte de fonds de prêts	18 500,00	1,67%	Report de solde sur engagement antérieur	209 183,00	18,85%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	431 483,00	38,87%	Dotation de la Région Ile de France	200 000,00	18,02%
			Autres dotations	595 000,00	53,60%
Total	1 109 983,00	100,00%	Total	1 109 983,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	200 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	12 000,00 €
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	140 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	15 600,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	200 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	18 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	200 000,00 €
	Montant total	585 600,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011337
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : RESEAU ENTREPRENDRE VAL D'OISE - DOTATIONS AUX FONDS DE PRETS DES ASSOCIATIONS DE PRET D'HONNEUR 2016
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	1 225 000,00 €	8,16 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
 19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESEAU ENTREPRENDRE VAL D'OISE
 Adresse administrative : 1 MAIL GAY-LUSSAC
 95000 NEUVILLE-SUR-OISE
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : 12 juin 2010

N° SIRET : 52297709900012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)
 Rapport Cadre : CR37-13 du 20/06/2013

Objet du projet : versement de la dotation de la Région Ile-de-France au fonds de prêts pour 2016

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LES ASSOCIATIONS DE PRETS D'HONNEUR ONT VOCATION A OCTROYER DES PRETS A TAUX ZERO A DES CREATEURS D'ENTREPRISES.

Description :

CES PRETS D'HONNEUR SONT PRELEVES SUR UN FONDS DE PRETS CONSTITUE DES APPORTS DE PLUSIEURS PARTENAIRES AU PREMIER RANG DESQUELS LA REGION ILE-DE-FRANCE.

LES REMBOURSEMENTS PERMETTENT AUX FONDS DE PRETS DE SE RECONSTITUER ; DE NOUVEAUX APPORTS SONT NEANMOINS NECESSAIRES POUR ACOMPAGNER LA CROISSANCE DU NOMBRE DE PROJETS ANNUELLEMENT SOUTENUS.

LA REGION ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE SOUS FORME DE DOTATION AUX FONDS DE PRETS D'HONNEUR DANS LA LIMITE DE 50% DU TOTAL DES APPORTS.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	990 000,00	80,82%	Remboursements de prêts d'honneur	237 000,00	19,35%
Frais liés à la gestion du compte de fonds de prêts	8 000,00	0,65%	Report de solde sur engagement antérieur	288 000,00	23,51%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	227 000,00	18,53%	Dotation Région Ile de France	100 000,00	8,16%
			Autres dotations	600 000,00	48,98%
Total	1 225 000,00	100,00%	Total	1 225 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	100 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	13 200,00 €

2013	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	210 000,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	14 400,00 €
2014	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	180 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (fonctionnement)	18 000,00 €
2015	Soutien aux associations de prêt d'honneur (investissement)	180 000,00 €
	Montant total	615 600,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011317
--

Commission permanente du 21 septembre 2016

Objet : ILE DE FRANCE INITIATIVE - DOTATION AU FONDS DE PRET ILE-DE-FRANCE TRANSMISSION 2016

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds régional de prêts d'honneur pour les reprises d'entreprises	2 314 390,00 €	8,64 %	200 000,00 €
	Montant Total de la subvention		200 000,00 €

Imputation budgétaire : 909-91-20421-191001-400
19100101- Aide à la création, à la transmission et à la reprise d'entreprises innovantes et des TPE et dotation des outils en capital

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INITIATIVE ILE DE FRANCE
 Adresse administrative : 25 RUE DU GENERAL FOY
75008 PARIS 8
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Edouard De PENGUILLY, Président

Date de publication au JO : 13 novembre 2012

N° SIRET : 48013516900054

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Fonds régional de prêts d'honneur pour les reprises d'entreprises
 Rapport Cadre : CR23-13 du 25/04/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Suivant la convention entre la Région Ile-de-France et les associations de prêt d'honneur, la dotation régionale peut être appelée et versée lorsque le solde de trésorerie du fonds de prêt devient inférieur à la moitié (six mois) du budget annuel prévisionnel du fonds de prêt. De fait, cette situation d'urgence peut se présenter à tout moment au cours de l'exercice.

Objectifs :

LE FONDS ILE-DE-FRANCE TRANSMISSION A VOCATION A COMPLETER DES PRETS D'HONNEUR ATTRIBUES PAR DES PLATES-FORMES FRANCILIENNES.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou 1 alternant.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Montant total de Prêts d'honneur engagés (hors nacre)	1 600 000,00	69,13%	Remboursements de prêts d'honneur	1 000 000,00	43,21%
Frais liés à la gestion du compte de fonds de prêts	3 000,00	0,13%	Report de solde sur engagement antérieur	389 390,00	16,82%
Solde sur engagement ménagé en prévisionnel pour l'exercice suivant	711 390,00	30,74%	Dotation de la Région Ile-De-France	200 000,00	8,64%
Total	2 314 390,00	100,00%	Autres Dotations	725 000,00	31,33%
			Total	2 314 390,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	200 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Fonds régional de prêts d'honneur pour les reprises d'entreprises	200 000,00 €
2013	Ile-de-France initiative	70 000,00 €
2014	Ile-de-France initiative	70 000,00 €
2015	Demande de subvention Programme opérationnel régional FSE-FEDER	137 728,78 €
2015	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes (CR46-14)	25 000,00 €
2015	Fonds régional de prêts d'honneur pour les reprises d'entreprises	200 000,00 €
2015	Ile-de-France initiative	70 000,00 €
2016	Ile-de-France initiative	35 000,00 €
2016	Programme Opérationnel Régional FSE - Actions en faveur de l'entrepreneuriat	343 755,00 €
	Montant total	1 151 483,78 €

**ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : AVENANT AUX
CONVENTIONS DES PLATEFORMES DE PRETS
D'HONNEUR**

ARTICLE 4 :

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Paris, en 3 exemplaires originaux,

Le _____

Le _____

Pour l'Association
Le Président

Pour la Région Ile-de-France
La Présidente
du Conseil régional d'Ile-de-France

Valérie Péresse

**ANNEXE 4 A LA DELIBERATION : BILAN DES
PARTENARIATS ESS - 2015**

1. Bilan 2015 du partenariat Région - ADIE/Afile 77

1.1. Rappels sur le métier de l'ADIE et d'Afile 77

L'ADIE a pour objet de proposer à des créateurs d'entreprises (personnes physiques) ayant des difficultés d'accès au crédit bancaire, un microcrédit leur permettant de démarrer leur activité. Le public accompagné par l'ADIE se compose essentiellement de demandeurs d'emplois et de bénéficiaires des minima sociaux.

Au-delà de son activité de financement, l'ADIE effectue un travail d'accompagnement, de conseil et de formation auprès des créateurs d'entreprise. Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur des partenariats avec des organismes d'aide à la création d'entreprises et sur un réseau de bénévoles.

Compte tenu de la nature de son activité, l'ADIE bénéficie du soutien de partenaires publics (collectivités territoriales, Europe) et de dons privés (entreprises et particuliers). Ces financements couvrent le budget de fonctionnement : les coûts d'instruction de prêts, de formation et d'accompagnement des créateurs.

L'ADIE effectue en direct l'ensemble de ces activités dans sept des huit départements d'Ile-de-France (hors Seine-et-Marne). L'association Afile 77 propose et développe l'offre de microcrédit ADIE en Seine-et-Marne.

1.2. Bilan de l'activité de l'ADIE/Afile 77 en 2015

Une activité dynamique

Globalement le nombre de microcrédits octroyés en Ile-de-France augmente depuis 2012 même si en 2015 on observe une légère diminution de l'activité de l'ADIE et de l'Afile 77 (baisse de 2 %).

L'activité en 2015 reste dynamique : **1 274 entreprises ont bénéficié d'un microcrédit création auprès de l'ADIE et Afile 77**, soit une légère baisse de 2 % de l'activité par rapport à 2014 (contre 1 297 en 2014) :

- 1 187 microcrédits accordés par l'ADIE (vs. 1222 en 2014), seulement 3 % en dessous de l'objectif de 1200 microcrédits création fixé pour 2015 ;
- 87 microcrédits accordés par Afile 77 (vs. 75 en 2014, soit +16 %) qui dépasse ainsi l'objectif de 75 financements fixés pour 2015.

Le nombre de primes régionales versées et de prêts d'honneur accordés ont atteint respectivement 866 primes (augmentation en volume de 1 % par rapport à 2014 avec un montant total stable de 1,2 M€) et 950 prêts d'honneur (légère baisse de 5 % avec un montant de 1,37 M€) en 2015 par rapport à l'objectif de 1000 prêts d'honneurs fixés pour 2015.

Par ailleurs, l'activité de « microcrédits développement » reste dynamique puisque l'ADIE en a accordé à 383 projets et l'Afile 77 en a octroyé à 22 projets (activité non soutenue par la Région).

En 2015, **plus de 6 665 personnes ont été accueillies par l'ADIE** par la plateforme téléphonique, les antennes locales ou le site web ADIE Connect. Parmi elles, plus de 3 580 se sont vu proposer un rendez-vous d'instruction et près de 1807 ont été financées (microcrédit professionnel en création, développement ou microcrédit personnel pour l'emploi).

Des actions de communication et de partenariats ciblés

L'ADIE a porté ses efforts sur le renforcement de ses partenariats avec les acteurs locaux de l'accompagnement à la création d'entreprise, de l'emploi et de l'insertion, si bien que 42 % des prescriptions sont issues de ces partenariats.

Une communication régulière a été assurée tout au long de l'année à travers d'événements tels que la Semaine du Microcrédit (février 2015), la campagne « Créer sa boîte près de chez vous » (juin 2015), la campagne « Il n'y a pas d'âge pour créer sa boîte » (octobre 2015), la campagne nationale dédiée aux femmes (novembre 2015) et la participation aux forums et salons de la création d'entreprise.

Une offre d'accompagnement complète

L'ADIE a également poursuivi et renforcé son travail d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets et des micro-entrepreneurs par :

- la mise en place de réunions collectives d'information « Bien démarrer » chaque semaine dans les zones où la demande est forte, permettant de réduire le délai entre la prise de contact et le premier rendez-vous d'instruction ;
- une offre d'accompagnement dans la durée et à la carte pour les créateurs afin de pérenniser leurs projets : permanences administratives et juridiques, mobilisation d'experts (experts comptables, avocats...), accompagnement à la gestion de budget, etc. 1 800 rendez-vous d'accompagnement ont à nouveau été réalisés en 2015 ;
- l'accès au crowdfunding en partenariat avec Babyloan afin de collecter des fonds permettant de financer des microcrédits ;
- des outils sur-mesure pour les publics prioritaires que sont les seniors éloignés de l'emploi et les jeunes (programme de formation/coaching CréaJeunes, prêt d'honneur jeunes) ;
- deux opérations « Restons liés » (avril et septembre 2015), à travers lesquelles l'ADIE recontacte les micro-entrepreneurs financés pour leur proposer des services complémentaires d'accompagnement ;
- un évènement de mise en réseau de micro-entrepreneurs afin d'organiser des rencontres et d'engager un échange de bonnes pratiques ;
- le développement d'une offre de micro-assurance adaptée et économique, obligatoire dans le cadre de la création d'entreprise avec le soutien d'Axa-MACIF 5 (217 nouveaux contrats souscrits).

En 2015 ont également été lancés :

- un annuaire en ligne pour soutenir l'activité des micro-entrepreneurs ;
- un Meet-up à destination des 4 promotions Créajeunes sur le canal de l'Ourcq afin de les mettre en réseau ;
- un concours régional avec 4 catégories (accomplissement personnel, jeunes, développement économique local et coup de cœur des réseaux sociaux) pour mettre en valeur des micro-entrepreneurs (prix CréAdie) ;
- un « Quai des créateurs » réunissant l'ADIE et la Fondation du groupe RATP qui est un espace pour « apprendre à créer sa boîte ».

Poursuivre le travail mené sur la maîtrise du risque

L'ADIE a également poursuivi ses efforts sur l'amélioration du recouvrement : le taux de remboursement a été renforcé et s'est établi à 95,52 % en 2015 (contre 91,2 % en 2013 et 2014). Le taux de pertes reste inférieur à 4 %.

Présence sur le territoire régional

L'ADIE est présente à travers 14 antennes et 27 permanences.

La Seine-Saint-Denis et Paris concentrent toujours une large part de l'activité de l'ADIE et représentent respectivement 33 % et 18 % des créateurs accompagnés.

Typologie des bénéficiaires ADIE en Ile-de-France en 2015

- 42 % des micro-entrepreneurs financés par l'association sont allocataires d'un minimum social ;
- Une personne sur deux n'a pas le Bac. Elles trouvent par le microcrédit une possibilité d'insertion professionnelle, difficilement réalisable par le salariat ;
- 42 % des créateurs font partie des tranches d'âge les plus éloignées de l'emploi (moins de 30 ans ou plus de 50 ans) ;
- Les femmes sont bien représentées parmi les micro-entrepreneurs aidés par l'association. En Ile-de-France, elles représentent 39 % des chefs d'entreprises financés ;
- Le travail de l'ADIE est centré sur les quartiers d'Ile-de-France. Les créateurs d'entreprises qui en sont issus représentent 37 % des nouveaux micro-entrepreneurs financés. Les itinérants (gens du voyage non sédentarisés) représentent 7 % des clients ;
- La répartition sectorielle des nouvelles entreprises financées par l'ADIE est globalement stable : avec 39 % des créations, le commerce est majoritaire. Ce secteur, souvent peu exigeant en formation initiale et en capital de départ, convient bien aux micro-entrepreneurs financés par l'association. Viennent ensuite les services (plus d'un quart des entreprises créées) et le transport (16 %) ;
- Les bénéficiaires de microcrédits choisissent majoritairement le régime auto-entrepreneur pour lancer leur activité (à 57 %).

2. Bilan 2015 du partenariat Région - France Active

2.1. Les outils de financement développés par France Active :

2.1.1. Les outils de financement des entreprises solidaires :

- La garantie (FAG) :
 - o Cible : entreprises solidaires, associations
 - o Montant : intervention dans la limite de 45 000 € garantis
 - o Modalités : garantie d'emprunt jusqu'à 65 % du montant, pour une durée de 5 ans
 - o Ressources : fonds de cohésion sociale et collectivités territoriales
- Le Fonds d'Amorçage Associatif (FAA)
 - o Cible : petites associations en phase de premier développement
 - o Montant : besoin financier inférieur à 10 000 €
 - o Modalités : apport associatif à taux 0 d'une durée de 12 à 18 mois
 - o Ressources : Collectivités territoriales et Caisse des Dépôts
- Le Contrat d'Apport Associatif (CAA)
 - o Cible : associations en développement ou restructuration
 - o Montant : besoin supérieur à 5 000 € et inférieur à 30 000€
 - o Modalités : apport associatif à taux 0 d'une durée de 2 et 5 ans
 - o Ressources : Collectivités territoriales et Caisse des Dépôts
- Le Fonds Régional d'Investissement Solidaire (FRIS)
 - o Cible : entreprises solidaires, quelques soit leur statut, en création ou développement
 - o Montant : jusqu'à 100 000 €
 - o Modalités : prêt participatif sur 5 ans à 2 % par an
 - o Ressource de SIFA (Société d'Investissement de France Active), garantie par un fonds doté par la Région Ile-de-France et la Caisse des Dépôts

En complément de ces outils soutenus par la Région Ile-de-France, France Active a également développé d'autres outils financiers :

- de garantie (pour les besoins spécifiques des structures de l'ESS notamment) ;
- de financements sous forme de prêts participatifs et fonds propres dédiés aux structures de l'ESS et à l'innovation sociale ;
- de subventions (le fonds de confiance, dédié à l'émergence et l'essaimage de projets d'entrepreneuriat social et solidaire).

2.1.2. Les outils de financement de la création/reprise d'entreprise :

La Région s'est aussi positionnée pour encourager le financement de la création et reprise d'entreprises par les créateurs éloignés du monde du travail. Elle dote à ce titre le fonds de garantie FAG (France Active Garantie) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Cible : très petites entreprises en création ou reprise ;
- Modalités : garantie jusqu'à 65 % du prêt dans la limite de 45 000 € garantis ;
- Ressources : Collectivités territoriales et Fonds de cohésion sociale.

2.2. Bilan d'activité du réseau France Active en 2015

2.2.1. Soutien régional à l'activité FINES (financement des entreprises solidaires)

Le réseau France Active dispose d'une compétence reconnue et d'une gamme d'outils dédiée au financement des entreprises solidaires. Afin d'accroître le soutien apporté aux structures de l'économie sociale et solidaire particulièrement créatrices d'emplois, la Région entend poursuivre son partenariat avec France Active sur ce champ en dotant les outils financiers afin d'accompagner le développement de l'activité et en finançant l'activité d'accompagnement, de financement et de suivi des structures relevant de l'économie sociale et solidaire.

Le soutien régional à ce programme de financement des entreprises solidaires, dit FINES, se traduit par :

- la dotation des outils de financement Contrat d'apport associatif et Fonds d'amorçage associatif, ainsi que la dotation du fonds de garantie du Fonds régional d'investissement solidaire (FRIS) dans la limite de 50 % de la dotation globale ;
- le soutien en fonctionnement aux fonds territoriaux du réseau France Active ;
- le soutien en fonctionnement à Ile-de-France Active permettant d'assurer la coordination, l'animation du programme « financement des entreprises solidaires », le développement des partenariats avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les banques partenaires et la conduite d'une campagne de communication sur les outils de financement existants.

2.2.2. Historique de l'activité FINES France Active et du soutien Régional

Année	Nombre structures financées	Emplois créés ou consolidés	Soutien régional (en fonctionnement)	Nb financements pris en compte pour le calcul du soutien régional
2005	37	740	146 500	
2006	50	1000	270 500	
2007	78	1560	397 500	
2008	92	1840	368 000	
2009	107	2427	444 000	111
2010	114	2927	442 000	110
2011	130	3880	468 000	117
2012	128	3527	484 000	121
2013	127	6948	484 000	121
2014	146	3226	492 000	123
2015	239	4192	500 000	125
Total	1 009	32 267	3 520 500	

2.2.3. Analyse de l'activité FINES 2015 de France Active

L'activité de financement de l'ESS progresse depuis 2015 pour atteindre **239 structures financées** (vs. 146 en 2014).

L'impact emploi global progresse de 28 % (4129 emplois créés ou consolidés en 2015 contre 3226 emplois en 2014). En revanche, la création nette d'emplois diminue de 22 % et s'établit à 530 emplois en 2015 (vs. 682 en 2014).

Caractéristiques des opérations FINES 2015 :

- 239 prêts et garanties ont été engagés en 2015 pour un volume de 9.3 M€, soit +4% par rapport à 2014.
Les structures solidaires ont davantage mobilisé le prêt participatif FRIS (51 accordés) et le fonds de confiance (10).
- Corrélativement à une plus forte mobilisation des outils de garantie, les prêts bancaires associés représentent un volume de 3,7 M€. Le montant moyen du prêt garanti s'élève à 45 K€.
Le Crédit Coopératif reste le premier partenaire bancaire et intervient dans 38% des dossiers. Puis viennent le Crédit mutuel (13 %) et la Caisse d'épargne (13 %).
- Paris concentre toujours une forte proportion de l'activité ESS (46 structures financées, soit 31 % des financements); les Hauts-de-Seine, l'Essonne et la Seine-Saint-Denis progressent (19 à 18 structures financées chacune). L'objectif d'atteindre au moins 12 financements par département n'est cependant pas atteint dans les Yvelines et en Seine-et-Marne.
- La répartition sectorielle est relativement diversifiée, avec une part importante de structures opérant dans les secteurs des services aux entreprises (17 %), de la culture (14 %), de l'environnement (10 %).

2.2.4. Soutien régional à l'activité TPE

Dans le champ de la création, du développement ou de la reprise de TPE, la mission de France Active est de permettre l'accès au crédit bancaire pour les demandeurs d'emploi souhaitant créer leur entreprise.

Le cœur de métier des fonds territoriaux consiste en une ingénierie financière, une expertise et une intermédiation bancaire par la mobilisation des garanties FAG (Loi Galland et FGIF), facilitant

l'accès des créateurs au financement bancaire dans de bonnes conditions, à un taux d'intérêt normal et en limitant les cautions personnelles.

Outre leur activité de garantie bancaire, les Fonds territoriaux sont délégataires du prêt Nacre (prêt personnel à taux 0 et jusqu'à 10 000 € pour les demandeurs d'emplois.)

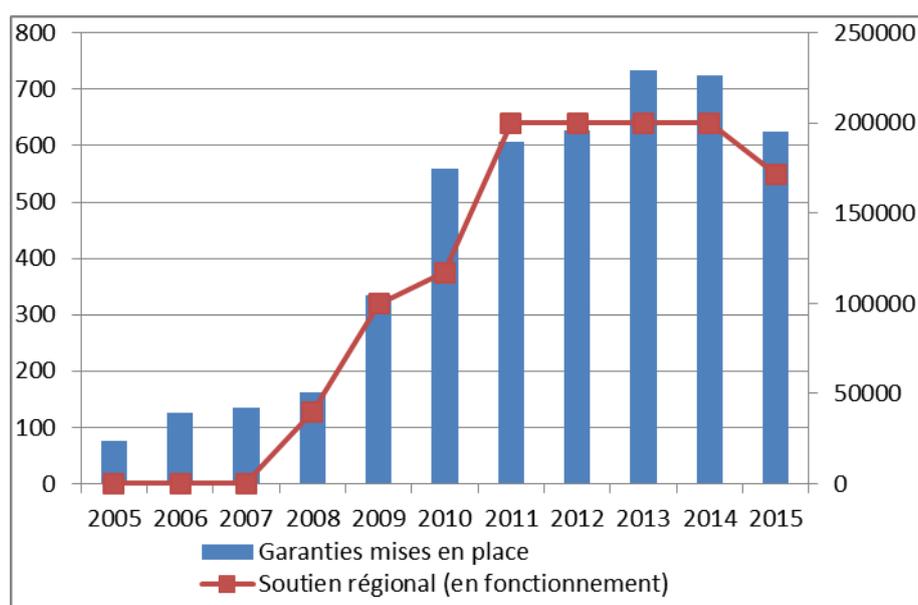
Le soutien régional au programme de financement des TPE se traduit par :

- la dotation des fonds de garantie France Active ;
- le soutien en fonctionnement aux fonds territoriaux du réseau France Active à hauteur de 600 € par TPE garantie ;
- le soutien en fonctionnement à la coordination régionale Ile-de-France Active permettant d'assurer l'animation, la coordination et le développement de l'activité sur le volet financement des TPE.

2.2.5. Evolution de l'activité TPE France Active et soutien régional

Année	Garanties mises en place	Montants garantis	Emplois créés ou consolidés	Soutien régional (en fonctionnement)
2005	77	1 091 000	154	0
2006	125	1 822 000	250	0
2007	134	1 751 000	268	0
2008	162	2 464 000	324	40 000
2009	335	4 679 000	670	99 600
2010	560	8 565 000	1120	117 000
2011	607	9 105 000	1214	200 000
2012	626	9 760 000	1540	200 000
2013	733	12 690 000	1853	200 000
2014	725	13 226 000	1177	200 000
2015	581	10 716 281	2 322	171 600
Total	4 665	75 869 281	10 892	1 228 200

Nombre de garanties TPE de France Active et soutien régional en fonctionnement (2005-2015)



2.2.6. Indicateurs globaux de l'activité TPE France Active 2015

Caractéristiques des opérations :

En 2015, l'activité est légèrement en baisse puisque le nombre de projets garantis a diminué de 21 % (passant de 737 en 2014 à 581 en 2015) alors qu'elle avait atteint une forte croissance en 2013 (+17 %) et une stabilité en 2014.

L'année 2015 a été une année difficile pour les 8 fonds territoriaux. Le mauvais climat économique explique cette baisse d'activité.

L'impact en termes d'emploi s'est traduit par la création de 1858 emplois et la consolidation de 464 emplois.

Les principales caractéristiques des porteurs de projet destinataires de ces garanties sont les suivantes :

- garanties très majoritairement à destination des demandeurs d'emploi (87%), public ayant plus de difficultés à mobiliser du financement bancaire ;
- 25 % sont des personnes en recherche d'emploi longue durée ;
- 20 % des bénéficiaires ont un niveau d'étude inférieur au bac ;
- 15 % sont des bénéficiaires de minimas sociaux ;
- 38 % sont des activités de commerce ;
- 23 % sont des activités de commerce et réparation ;
- 12 % hébergement et restauration.

En 2015 le montant garanti a été de 10 716 281 € et a donné lieu à 21 434 444 € de prêts bancaires.

France Active poursuit donc sa mission de faciliter l'accès au crédit bancaire pour des demandeurs d'emploi créant leur entreprise en Ile-de-France. L'activité de garantie s'accompagne d'un besoin important en investissement (dotation des fonds de garantie) pour lequel la Région est fortement sollicitée.